

**Zeitschrift:** Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 66/1975 (1975)

**Artikel:** L'information scolaire et professionnelle au cycle d'orientation valaisan  
**Autor:** Fournier, Gilbert  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-116368>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# **L'information scolaire et professionnelle au cycle d'orientation valaisan**

Les objectifs, les méthodes, ainsi que le contenu de l'Information scolaire et professionnelle (ISP) varient selon les structures scolaires cantonales et selon la politique des Offices cantonaux d'orientation scolaire et professionnelle.

Le présent article se veut une illustration des réalisations valaisannes en ce domaine, au début du Cycle d'orientation (mis en place dès l'année scolaire 1974/1975).

Notre présentation est basée sur le plan suivant<sup>1</sup>:

- I. *Mission des offices régionaux d'orientation et des écoles, face à l'information scolaire et professionnelle.*
- II. *Objectifs des cours d'ISP.*
- III. *Programme des cours d'ISP.*
- IV. *Initiation des maîtres à l'ISP.*
- V. *Contrôle de l'impact de l'information.*
- VI. *Conclusions.*

## **I. Mission des offices régionaux d'orientation et des écoles face à l'information scolaire et professionnelle**

Les Offices régionaux de Brigue, pour le Haut-Valais, et de Sion, pour le Centre et le Bas-Valais, ont pour mission (selon le Règlement d'exécution du 2 avril 1969 de la Loi cantonale sur la formation professionnelle du 10 mai 1967) :

- a) de prendre en charge, dans leurs régions linguistiques respectives:
  - l'organisation de l'information scolaire et professionnelle;
  - l'organisation de l'orientation scolaire et professionnelle;
- b) de collaborer, avec les intéressés, leurs parents et les Associations professionnelles, au placement des apprentis;
- c) de fonctionner, dans leurs régions linguistiques respectives, comme organisme central:
  - d'information et de documentation en tout ce qui concerne les problèmes d'orientation scolaire et professionnelle;
  - de consultation et d'examens individuels;

<sup>1</sup> Nous renonçons à reproduire ici le schéma des structures scolaires valaisannes déjà publié dans l'avant-dernier numéro de la présente revue (schéma facilitant la lecture de cet exposé).

- d'organisation d'examens collectifs et de sessions d'orientation professionnelle (Cours d'orientation);
- d)* de coordonner et de contrôler, dans leurs secteurs linguistiques respectifs, l'activité d'organismes subventionnés par l'Etat et la Confédération, s'occupant d'orientation scolaire et professionnelle;
- e)* d'établir le programme des Cours d'information scolaire et professionnelle qui seront donnés dans les classes;
- f)* de former et d'encadrer les maîtres nécessaires à l'information scolaire et professionnelle dans les classes;
- g)* de coordonner et de contrôler l'exécution pratique de ces moyens d'information;
- h)* d'assurer une permanence mensuelle, bimensuelle ou, selon les possibilités, dans les Centres scolaires régionaux, en vue de collaborer avec le Directeur et les maîtres (conseil de classe) à l'établissement de dossiers individuels, à l'analyse des cas, au conseil d'orientation.

Par ailleurs, l'article 6 du Règlement d'application du 20 décembre 1972, concernant l'introduction du Cycle d'orientation, définit *le rôle de l'école en matière d'information scolaire et professionnelle*.

Les élèves des Divisions A et B bénéficient de l'information scolaire et professionnelle donnée, en principe, par le titulaire de la classe, sur la base d'un programme établi par le Département.

Cet article est d'ailleurs repris en introduction aux Cours proprement dits, dans une note du chef du Département de l'Instruction publique, M. Antoine Zufferey. La voici: «Le Cycle d'orientation doit, pour mériter vraiment son nom, offrir aux élèves l'appui nécessaire aux choix que leur impose leur âge. L'inscription d'une information scolaire et professionnelle complète au programme des Divisions A et B, ainsi que la mise d'orientateurs compétents à la disposition des élèves, des parents et des maîtres, en constituent donc des éléments essentiels...»

## II. Objectifs des cours d'ISP

Les objectifs assignés au programme définissent, en même temps, les qualités de l'ISP.

L'information scolaire et professionnelle doit être :

- *complète et objective*: le contenu de l'ensemble des leçons proposées doit être analysé; le programme ne doit pas être présenté en fonction des préférences et des goûts personnels du maître;
- *éducative*: l'élève doit apprendre à s'informer, sur lui-même et sur les possibilités de formation;
- *adaptée*: la présentation de la matière doit être adaptée au niveau des élèves et susciter leur participation.

Elle doit amener chaque élève à se sentir concerné par les sujets traités. Elle doit préparer les élèves à décider raisonnablement de leur avenir professionnel, seuls ou avec l'aide de personnes compétentes. Elle doit les aider à faire le choix d'une voie d'études ou d'une profession correspondant à la nature propre de chacun, à ses goûts, à ses aspirations et à ses capacités.

Elle doit faciliter l'adaptation des adolescents(es) au monde des études et du travail. En effet, le choix d'une profession implique :

- a) *une certaine maturité d'esprit*: l'adolescent(e) doit quitter le domaine du rêve pour se confronter à la réalité de la vie et, en particulier, à la vie des études et du travail;
- b) *une connaissance aussi objective que possible de soi-même*: de ses aptitudes, de ses limites, de ses motivations;
- c) *une connaissance suffisante des différentes professions*: les professions que l'on peut exercer dans notre pays et des moyens de formation existants.

C'est pourquoi le programme d'information a été élaboré avec la préoccupation constante d'amener les élèves, à travers les cours successifs, à une lente mais progressive maturation et auto-orientation, par :

- une étude attentive des voies scolaires et professionnelles, ainsi que la découverte des réalités du monde des études et du travail,
- une meilleure connaissance de soi.

### III. Programme des cours d'ISP

A l'horaire de toutes les classes du Cycle d'orientation figure *une heure hebdomadaire* consacrée à l'ISP. Le programme d'information est présenté sous forme de classeurs contenant les cours ou leçons. Pour chaque cours, le maître dispose :

- *d'un thème détaillé de leçon* et, pour certaines matières,
- *de suggestions pour des travaux d'élèves*,
- *de renseignements pour sa documentation personnelle*.

Il s'agit d'un instrument de travail. Il appartient au maître d'information : de s'y adapter, de le perfectionner, de le compléter.

Sous la rubrique *Suggestions méthodologiques*, le maître trouve parfois certaines indications. Les documents «élèves» et les documents «maîtres» suggèrent, par eux-mêmes, certaines méthodes de travail.

Si aucune indication n'est donnée, soin est laissé au maître d'information de noter, s'il le juge utile, ses propres remarques méthodologiques.

A ces programmes sont joints deux Guides facilitant le travail du maître; il s'agit :

- *du Guide romand d'information scolaire et professionnelle*;
- *du Guide valaisan d'information scolaire et professionnelle*, (ODIS, route du Rawyl 47, 1950 Sion).

Ces deux Guides permettent de donner une première réponse aux questions des élèves. Pour des informations plus *individualisées*, le conseiller d'orientation est à leur disposition.

*Voici une brève présentation du contenu des cours :*

- Les cours d'information scolaire et professionnelle de *première année* visent à donner aux élèves une information sur les grands secteurs d'activité. Il n'y a donc pas d'analyse détaillée du contenu des professions.

- En *deuxième année*, le programme permet de mieux connaître *le contenu* des différents types d'études (ex.: maturités A, B, C, D, E, etc.) et présente une analyse *des familles de professions* (ex.: les métiers de la mécanique, les métiers de la carrosserie, les métiers de l'imprimerie, les métiers du dessin technique, etc.).
- En *troisième année*, il permet *l'analyse détaillée* de certains types d'études courtes, de certaines écoles spécialisées et, surtout, d'un certain nombre de professions.

#### *A. Cours de première année*

Les vingt-cinq cours proposés *en première année*, identiques pour les élèves des deux divisions, se présentent sous forme d'un classeur. Seize secteurs y sont présentés, par exemple:

- chimie et pharmacie, services techniques médicaux;
- enseignement, professions sociales;
- douanes, surveillance armée.

On y trouve, de plus, *9 thèmes généraux*:

- Pourquoi des leçons d'information scolaire et professionnelle ?
- Votre avenir au CO.
- Inventaire des professions de rêve et des professions connues.
- Vos premières expériences de travail.
- Vos intérêts scolaires, vos loisirs et votre avenir.
- Vos possibilités d'adaptation scolaire et sociale.
- Comment voyez-vous les études, les apprentissages ?
- Comment choisir une voie d'études ou d'apprentissage ?
- Faisons le point: Où en êtes-vous ?

#### *B. Cours de deuxième année*

Les cours de *deuxième année* sont différents pour les deux divisions.

Sur la série des thèmes proposés, par exemple:

- professions du laboratoire;
- professions de bureau;
- six ont été créés pour les classes de jeunes filles.

Pour chaque division, une quinzaine de thèmes sont présentés, sur diverses familles de professions. Les autres sujets sont, *pour la Division «A»*:

- Le point de la situation.
- Choix personnel ou influencé ?
- Le monde des études et des apprentissages: mode de vie.
- Le monde des études et des apprentissages: plan de carrière.
- Les études secondaires du deuxième degré: généralités.
- Les filières d'études classiques et scientifiques: spécificité.
- Les filières d'études langues modernes et socio-économiques: spécificité.
- Le monde de l'Université et des Ecoles polytechniques.
- Les études pédagogiques, par les Ecoles normales.

- Les diplômes de commerce et de culture générale.
- La III «A» du Cycle d'orientation et ses débouchés.
- Au moment du premier choix...

Les thèmes de leçons, *Pour la Division «B»*, sont les suivants:

- Faisons le point de la situation.
- Choix personnel ou influencé?
- Le monde des apprentissages et des études: mode de vie.
- Se fixer un but: plan de carrière.
- Les études secondaires du deuxième degré: généralités.
- Les études préuniversitaires: spécificité.
- Autres filières d'études...
- Les apprentissages: de quoi s'agit-il?
- Comment choisir sa profession?
- Au moment du premier choix...

#### *C. Cours de troisième année*

Au niveau de la *troisième année*, le programme commun aux deux Divisions traite des problèmes précis d'accès aux études, aux écoles spécialisées, aux apprentissages.

Il met l'accent sur l'Ecole professionnelle et l'Ecole professionnelle supérieure, traite des contrats d'apprentissage, des spécialisations et du perfectionnement professionnel (maîtrise, technicum).

Les thèmes suivants sont, en outre, abordés: bourses et prêts d'honneur, organisation du travail, évolution des secteurs économiques, les Associations professionnelles, les qualifications et salaires.

Par l'analyse détaillée de quelques professions et quelques carrefours, avec étudiants, apprentis, professionnels, le programme en création actuellement visera également à fournir aux élèves une méthode personnelle, destinée à approfondir les connaissances détaillées nécessaires au choix d'une carrière. Il comprend les visites, des stages et des séances animées par des professionnels.

#### *D. Un programme spécialement adapté aux classes terminales de la Division «B» sera élaboré à l'intention de cette catégorie d'élèves présentant des problèmes particuliers face au choix professionnel, donc face à l'ISP.*

D'autres mesures importantes ont été prises en vue de l'information des parents, des enseignants et du public en général: décentralisation d'un nombre important de dossiers de prêt dans chaque Centre; conférences s'adressant aux parents; édition d'un Guide, etc.

*Remarque finale:* Ces programmes ont été élaborés par l'Office d'orientation scolaire et professionnelle de Sion, après consultation des Services concernés du Département de l'Instruction publique et d'une Commission composée de représentants d'enseignants au Cycle d'orientation, aux gymnases et aux Ecoles professionnelles.

#### IV. Initiation des maîtres à l'ISP

Il va de soi que la mise en place d'un tel programme réclame un travail important de création de documents. Elle exige aussi un plan de formation des maîtres. Le plan de formation prévu en deux temps comporte d'abord une approche analytique des programmes et moyens pédagogiques à mettre en œuvre (formation immédiate).

Cette approche sera complétée par une information sur l'ensemble des secteurs professionnels (à plus long terme et selon un plan systématique).

Les conseillers d'orientation gardent un contact régulier avec les titulaires responsables de l'ISP. L'ISP est confiée, en principe, aux titulaires de classes. Cette initiation a été confiée à l'Office d'OSP de Sion. Les démarches sont réalisées de façon similaire pour le Haut et le Bas-Valais, sur traduction des documents.

Voici le plan réalisé en une journée d'initiation des maîtres de *première année* (session pédagogique d'été 1974) :

1. Exposé sur le rôle de l'information dans le processus d'auto-orientation des élèves. Rôle du titulaire de classe.
2. Exposé sur l'analyse du contenu du programme. Présentation de ses objectifs.
3. Présentation du service de prêt de la documentation de l'Office d'OSP. Son fonctionnement.
4. Réunion par groupes régionaux, sous la responsabilité du conseiller d'orientation :

N.B. L'activité de l'Office est structurée de telle façon qu'à chaque secteur est affecté un conseiller d'orientation pour plusieurs écoles du CO

- étude détaillée du programme;
- méthodes de travail;
- collaboration titulaire de classe — conseiller d'orientation.

Voici le plan adopté pour l'initiation des maîtres d'ISP de *deuxième année* :

1. Exposé sur les objectifs des cours d'ISP, à chaque niveau du CO. Présentation générale du programme.
2. Analyse et présentation d'un cours par un maître expérimenté ou un professionnel.
3. Travail de groupe (le conseiller d'orientation et les maîtres de son secteur) :
  - reprise détaillée de l'analyse d'un cours, dans l'optique de la présentation aux élèves;
  - discussion sur les sources d'information;
  - définition des relations maître d'ISP/conseiller d'orientation.

#### V. Contrôle de l'impact de l'ISP sur les élèves

Notre exposé ne peut fournir un bilan ou une critique du système adopté. Nos expériences sont, en effet, encore incomplètes: la première volée des élèves du Cycle d'orientation parviendra au terme de la

scolarité au printemps 1977 (1976 pour les élèves de la Division «A» qui s'orientent vers les filières d'études spécialisées).

Au vu des résultats obtenus jusqu'ici, on peut penser que les objectifs visés sont atteignables. L'attitude très collaborante des maîtres d'ISP, leur satisfaction manifestée lors des Cours d'initiation permettent de prévoir de futures générations d'adolescents mieux préparés à opérer un choix professionnel réfléchi.

Les demandes, sans cesse croissantes, en documentation indiquent bien que le travail de sensibilisation est efficace.

Il est trop tôt pour tenter de juger objectivement de l'impact de l'Information scolaire et professionnelle sur les élèves bénéficiant des nouveaux programmes, à l'aide de méthodes objectives. On peut toutefois déjà en apprécier les effets, vu l'intérêt réel des élèves pour cette nouvelle matière.

Voici, par ailleurs, les conclusions d'une étude scientifique entreprise en Valais concernant cet objet. Jusqu'à l'introduction du programme d'ISP au Cycle d'orientation, des Cours d'orientation (en internat), d'une durée de 4 semaines, étaient ouverts à tous les jeunes, durant leur dernière année de scolarité obligatoire. Cette formule existe encore, mais à une moindre échelle, pour des cas particuliers.

«L'originalité consiste, ici, à combiner l'orientation professionnelle traditionnelle, fondée sur des examens par tests et l'information professionnelle. On y démontre, en effet, les activités professionnelles de 80 métiers (63 pour les filles dans les cours comparables qui leur sont destinés et qui ne durent que trois semaines). Des artisans qualifiés viennent en personne présenter leur travail. Une première conférence aux élèves est suivie d'une visite d'atelier. Souvent, cette première partie pratique est complétée par des films ou des projections, par la lecture individuelle de monographies professionnelles. On procède à des visites d'entreprises. Les aspects généraux de la vie professionnelle ne sont pas négligés pour autant. On étudie le marché du travail, la loi sur la formation professionnelle, on en dégage les devoirs et les droits, tant de l'employeur que de l'apprenti.

Tout au long de ce stage, les maîtres spécialisés, permanents, observent, enregistrent, complètent les examens collectifs par des notations individuelles. Ils préparent pour chaque élève un dossier qui donnera l'occasion d'une discussion individuelle où l'adolescent fera part de ses goûts et où ses inclinations seront confrontées aux observations réunies. On parvient ainsi à une synthèse. Mais le jeune reste libre de sa décision. Il peut même tenter sa chance, à ses risques et périls, dans une voie que l'on a dû lui déconseiller formellement. C'est lui qui portera finalement la responsabilité du choix, avec ses avantages et ses peines éventuelles.

#### *Efficacité de l'information professionnelle*

Est-on certain, cependant, d'aboutir ainsi mieux que par de simples causeries aux élèves dans les derniers mois de leur scolarité obligatoire ? Les résultats obtenus valent-ils l'immense dépense d'efforts que chacun de ces stages représente ? Une première réponse réside dans le succès même de cette institution valaisanne. Un premier cours, expéri-

mental, avait été organisé en 1944. Plus de 10 000 adolescents(es) ont passé à l'Office d'orientation scolaire et professionnelle et ont bénéficié de cette institution. On n'imagine pas une telle persistance dans l'affluence sans que les intéressés, sans que les employeurs et les éducateurs aient une idée positive de l'efficacité de ces cours.

### *Le contrôle scientifique*

Mais on peut dire plus. Trois volées 1967 arrivant à un total de 125 adolescents, ont fait l'objet d'une étude expérimentale conduite en commun par la Direction du Service d'orientation professionnelle (M. Abbet) et par l'Institut de psychologie de l'Université de Neuchâtel (M. Gendre). On leur a soumis un certain nombre d'épreuves supplémentaires en début et en fin de stage, visant à déterminer leurs préférences professionnelles et leurs préférences à l'égard de situations usuelles. Ces questionnaires ont été étudiés dans les quatre sous-groupes intéressant l'orientation professionnelle et qui apparaissent dans le tableau ci-dessous. Comme on le verra, le groupe qui n'avait pas de choix avant l'expérience et qui n'en a pas davantage après (0.0), reste infime. La grande majorité arrive au stage sans avoir de choix bien net et trouve sa voie au cours de ce stage (groupe 0.1). Un sixième des jeunes, déjà fixé, confirme son choix (1.1) et, à peu près la même proportion (1.2) change son choix initial en fonction des expériences faites en cours de stage. Ainsi, pour 98 jeunes sur 125, le stage de 4 semaines a eu un impact direct sur leur choix professionnel.

### *Tableau:*

		Après
		Avant
	0.0 (8)	0.1 (76)
	1.1 (19)	1.2 (22)

### *La maturation professionnelle*

Ce mois de vie intense au contact des réalités artisanales et industrielles actuelles semble provoquer une rapide maturation professionnelle. L'étude poussée des questionnaires montre toute une série de changements entre la première passation, lors de l'arrivée au Cours et la seconde, lors du départ. Ces questionnaires étaient construits de telle sorte que l'on peut y discerner si les choix professionnels sont cohérents ou non, si l'adolescent choisit toujours de la même façon, dans des situations différentes ou non. Chose intéressante, les plus constants, c'est-à-dire ceux qui restent les plus cohérents, sont ceux qui ne changeront pas en cours de stage (0.0) et (1.1). On peut en conclure qu'une trop grande cohérence, correspondant à une vue schématique de la réalité, représente un obstacle au changement et qu'une certaine incohérence dans les choix, traduisant une certaine tension intérieure dans l'adolescent, est une des conditions du choix. De même, on avait demandé aux sujets, avant et après, d'indiquer les situations et les professions qui leur semblaient peu probables en ce qui les concerne. Ici, pour les professions surtout, tous les groupes

tendent à donner plus de rejets: l'information professionnelle a donc pour effet de restreindre le champ des choix probables et de centrer l'attention sur un nombre plus restreint de possibilités.

Autre aspect de cette maturation: *avant le stage*, les adolescents mettaient l'accent sur les conditions extérieures du travail: être bien payé, avoir de bons rapports avec les collègues de travail, travailler dans un endroit agréable; *après le stage*, l'accent passe au contenu du travail: possibilité d'avancement, variété, régularité des horaires, responsabilités; l'information professionnelle concentre donc l'attention sur les aspects durables du travail et détourne les adolescents des satisfactions immédiates et fluctuantes que l'on peut tirer de la situation industrielle.

### *Les indécis*

Le petit groupe des indécis (0.0) se distingue par plusieurs traits des trois autres, qui ont le caractère commun de s'engager plus résolument dans la vie professionnelle par un choix raisonné. On constate qu'ils s'intéressent surtout aux aspects extérieurs du travail: relations avec les collègues, possibilités d'avancement, cadre du travail. Ils en restent au stade où les autres se trouvaient au début du cours. Ils s'accrochent ainsi à un état mental que les autres dépassent; ils font preuve d'une certaine immaturité. On le voit mieux quand on étudie leurs préférences professionnelles: ils mettent en avant le goût de l'aventure, ils se réfugient dans l'alimentation et l'hôtellerie, c'est-à-dire dans des domaines qui sont souvent liés à des fantaisies d'enfants (bon nombre de bambins de neuf ans veulent devenir pâtissiers).

### *Conclusions de l'enquête*

L'information professionnelle donnée est ainsi certainement efficace. Elle donne l'occasion aux adolescents de prendre conscience de la nécessité d'un choix. Elle les engage à donner plus de poids au contenu du travail qu'à ses aspects extérieurs. Elle centre le choix sur quelques possibilités, au lieu que les indécis restent à flotter devant l'immense champ des irréalités. Elle accélère la maturation professionnelle des adolescents. Par là, elle parachève utilement l'évolution mentale tout entière, si c'est bien par le choix du métier que nous faisons notre premier choix d'homme et que nous entrons dans les responsabilités d'un adulte artisan de son histoire.»

Ce contrôle ainsi que de nombreuses autres expériences réalisées ont inspiré la création des nouveaux programmes d'ISP présentés.

## **VI. Conclusions**

«Le monde moderne du travail est devenu une vraie jungle, dans laquelle l'individu isolé ne parvient pas à s'orienter. Les métiers se sont multipliés; on en compte actuellement plusieurs milliers dans notre pays; ils se transforment rapidement sous l'action de l'évolution technique.»

Comment l'adolescent qui doit choisir sa profession s'y retrouverait-il?

Tous les efforts entrepris successivement en Valais (cours en internat puis programmes officiels au niveau du CO), s'adaptant aux circonstances, veulent permettre à l'adolescent de trouver lui-même une réponse à cette question.

**GILBERT FOURNIER**  
*Psychologue-conseiller d'orientation,  
Chef de section à l'Office d'orientation  
du Valais romand*

Après des études classiques au Lycée-Collège de Sion, Gilbert Fournier obtient une licence en psychologie et un diplôme spécial en orientation à l'Université de Genève. Assistant aux Universités de Genève et de Lausanne, puis responsable, dès 1969, de l'orientation et de l'information au Lycée de Saint-Maurice, et dès 1973 au Lycée de Sion. Chef de section à l'Office d'OSP; directeur du Cours intercantonal romand OSP 1975-1977.